

# Comité départemental de suivi de la situation sanitaire

11 janvier 2022



**PRÉFET  
DE VAUCLUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

académie  
Aix-Marseille   
direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Vaucluse



Liberté - Égalité - Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

○ Point de situation  
épidémiologique

○ Vaccination

○ Actualités

○ Mesures de soutien à l'  
économie

Comité  
départemental de  
suivi de la situation  
sanitaire  
11 janvier 2022

# Point sur la situation sanitaire dans le département

○ Point de situation  
épidémiologique

○ Vaccination

○ Actualités

○ Mesures de soutien à l'  
économie

**Incidence**  
(nouveaux cas  
pendant une  
semaine)

## Evolution du taux d'incidence pour 100 000 habitants :

2021		2022	
Semaine 1 : 265 ↗	Semaine 27 : 24 ↗	<b>Semaine 1 : 2 116 ↗</b>	Semaine 27 :
Semaine 2 : 267 ↗	Semaine 28 : 81 ↗	Semaine 2 :	Semaine 28 :
Semaine 3 : 289 ↗	Semaine 29 : 245 ↗	Semaine 3 :	Semaine 29 :
Semaine 4 : 258 ↘	Semaine 30 : 407 ↗	Semaine 4 :	Semaine 30 :
Semaine 5 : 232 ↘	Semaine 31 : 455 ↗	Semaine 5 :	Semaine 31 :
Semaine 6 : 240 ↗	<b>Semaine 32 : 484 ↗</b>	Semaine 6 :	Semaine 32 :
Semaine 7 : 221 ↘	Semaine 33 : 483 ↘	Semaine 7 :	Semaine 33 :
Semaine 8 : 230 ↗	Semaine 34 : 364 ↘	Semaine 8 :	Semaine 34 :
Semaine 9 : 221 ↘	Semaine 35 : 267 ↘	Semaine 9 :	Semaine 35 :
Semaine 10 : 266 ↗	Semaine 36 : 169 ↘	Semaine 10 :	Semaine 36 :
Semaine 11 : 317 ↗	Semaine 37 : 120 ↘	Semaine 11 :	Semaine 37 :
Semaine 12 : 436 ↗	Semaine 38 : 73 ↘	Semaine 12 :	Semaine 38 :
<b>Semaine 13 : 483 ↗</b>	Semaine 39 : 70 ↘	Semaine 13 :	Semaine 39 :
Semaine 14 : 404 ↘	Semaine 40 : 49 ↘	Semaine 14 :	Semaine 40 :
Semaine 15 : 397 ↘	<b>Semaine 41 : 40 ↘</b>	Semaine 15 :	Semaine 41 :
Semaine 16 : 364 ↘	Semaine 42 : 51 ↗	Semaine 16 :	Semaine 42 :
Semaine 17 : 275 ↘	Semaine 43 : 56 ↗	Semaine 17 :	Semaine 43 :
Semaine 18 : 178 ↘	Semaine 44 : 72 ↗	Semaine 18 :	Semaine 44 :
Semaine 19 : 98 ↘	Semaine 45 : 106 ↗	Semaine 19 :	Semaine 45 :
Semaine 20 : 89 ↘	Semaine 46 : 202 ↗	Semaine 20 :	Semaine 46 :
Semaine 21 : 59 ↘	Semaine 47 : 359 ↗	Semaine 21 :	Semaine 47 :
Semaine 22 : 44 ↘	Semaine 48 : 605 ↗	Semaine 22 :	Semaine 48 :
Semaine 23 : 22 ↘	Semaine 49 : 841 ↗	Semaine 23 :	Semaine 49 :
Semaine 24 : 11 ↘	Semaine 50 : 901 ↗	Semaine 24 :	Semaine 50 :
<b>Semaine 25 : 11 →</b>	Semaine 51 : 844 ↘	Semaine 25 :	Semaine 51 :
Semaine 26 : 13 ↗	Semaine 52 : 1 330 ↗	Semaine 26 :	Semaine 52 :

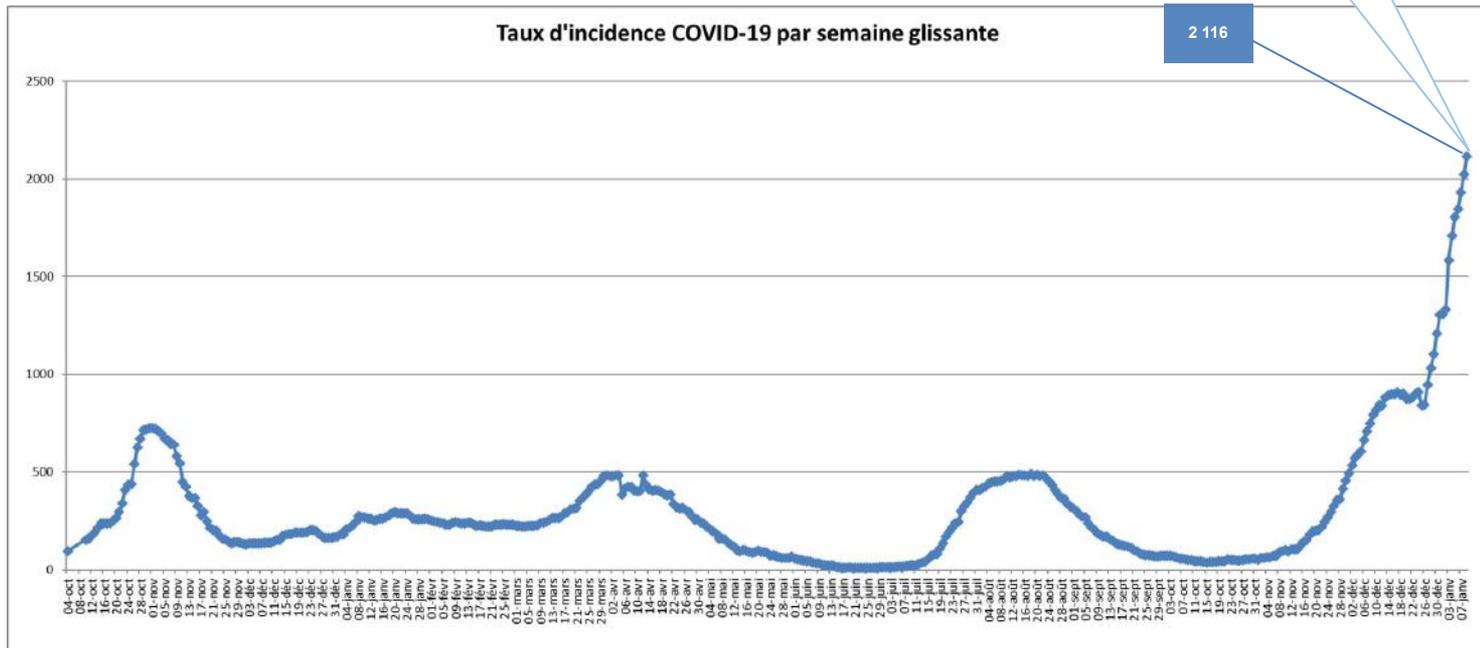
○ Point de situation  
épidémiologique

○ Vaccination

○ Actualités

○ Mesures de soutien à l'  
économie

**Courbe  
Taux d'incidence  
Vaucluse  
(Semaine 52)**



○ Point de situation  
épidémiologique

○ Vaccination

○ Actualités

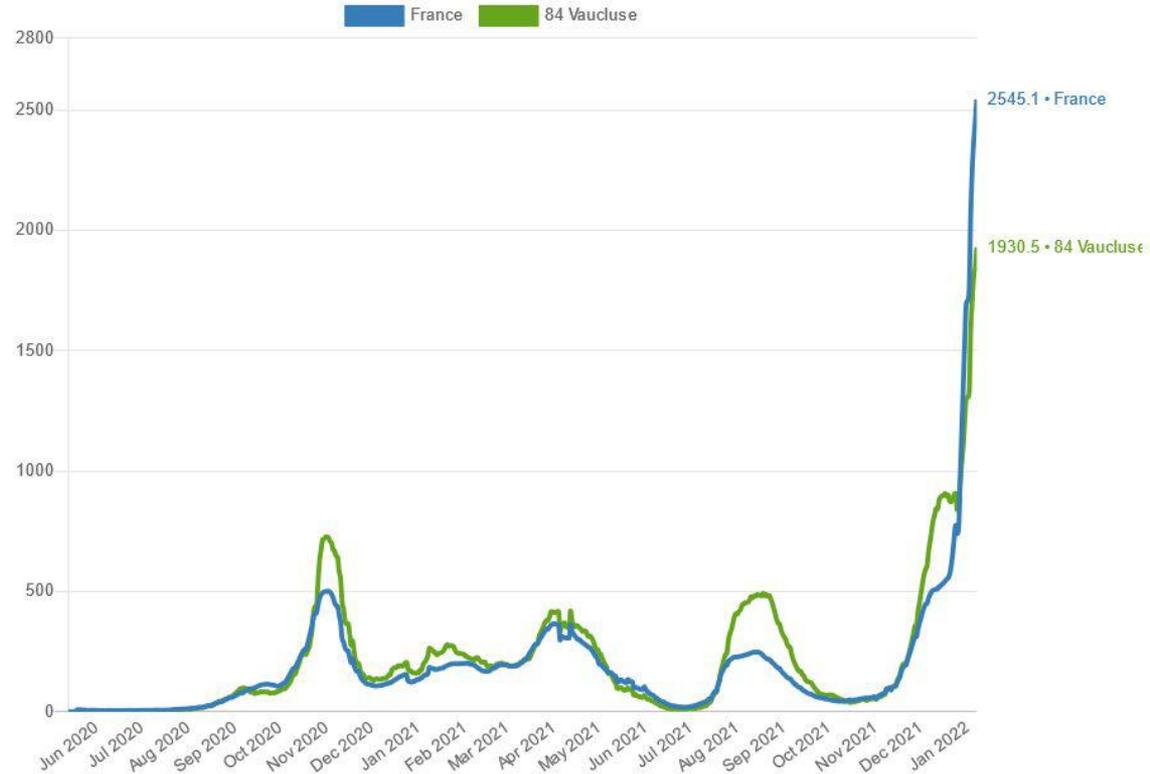
○ Mesures de soutien à l'  
économie

 **COVIDTRACKER**

## Taux d'incidence

Nombre de cas par semaine pour 100 000 habitants. Par date de prélèvement (J-3).

 **COVIDTRACKER**



○ Point de situation  
épidémiologique

○ Vaccination

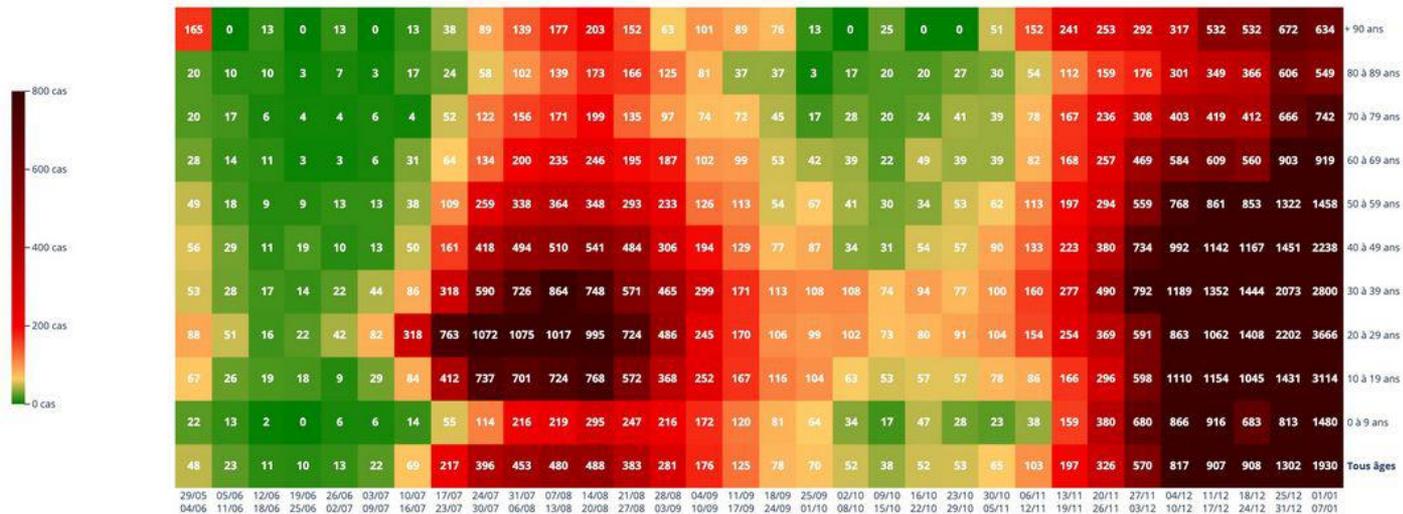
○ Actualités

○ Mesures de soutien à l'  
économie



**COVIDTRACKER**

Taux d' incidence du Covid19 en fonction de l'âge • Dép. 84



Lecture : une case correspond au taux d' incidence pour une tranche d'âge (à lire à droite) et à une date donnée (à lire en bas).  
Du rouge correspond à un taux d' incidence élevé. Date : 10 janvier - Source : @GuillaumeRozier covidtracker.fr - Données : Santé publique France

Point de situation  
épidémiologique

Vaccination

Actualités

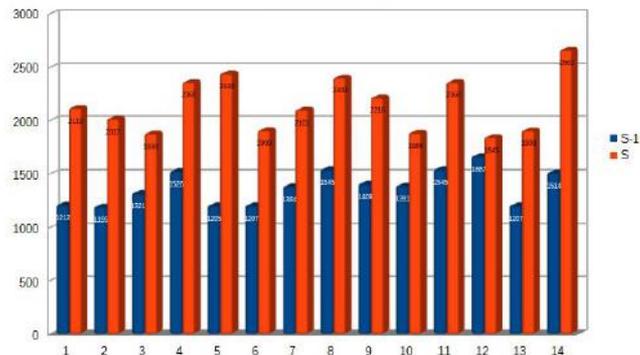
Mesures de soutien à l'  
économie

## Les chiffres par EPCI

Période analysée : 2022-01-03 - 2022-01-09 / Semaine 1	TOUS AGES				65 ANS ET PLUS			
	EPCI	TEST	POS	INC	TX POS	TEST	POS	INC
CA du Grand Avignon (COGA)	20873	4102	2118	19,7	2247	272	667	12,1
CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)	7301	1405	2017	19,2	1122	132	780	11,8
CA Luberon Monts de Vaucluse	6293	1042	1880	16,6	845	110	828	13,0
CC des Sorgues du Comtat	6235	1165	2360	18,7	734	75	722	10,2
CC du Pays Réuni d'Orange	5029	1095	2440	21,8	563	83	836	14,7
CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	3531	638	1909	18,1	443	55	698	12,4
CC Pays d'Apt-Luberon	3536	624	2101	17,6	624	64	758	10,3
CC Territoriale Sud-Luberon	3414	602	2402	17,6	418	43	786	10,3
CC Rhône Lez Provence	2587	531	2216	20,5	301	48	886	15,9
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	2359	435	1886	18,4	318	40	644	12,6
CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)	2285	458	2360	20,0	245	20	512	8,3
CC Vaison Ventoux	1550	310	1845	20,0	268	32	615	11,7
CC Ventoux Sud	871	180	1908	20,6	116	24	1126	21,1
Pertuis	2973	540	2663	18,2%	359	49	1118	13,6%

EPCI	Evolution du Tx d'incidence sur 7 jours	
1 CA du Grand Avignon (COGA)	74,75 %	↗
2 CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)	68,79 %	↗
3 CA Luberon monts de Vaucluse	42,32 %	↗
4 CC des Sorgues du Comtat	54,65 %	↗
5 CC du Pays Réuni d'Orange	102,49 %	↗
6 CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	58,16 %	↗
7 CC Pays d'Apt-Luberon	51,81 %	↗
8 CC Territoriale Sud Luberon	55,47 %	↗
9 CC Rhône Lez Provence	57,27 %	↗
10 CC Enclave des Papes – Pays de Grignan	35,59 %	↗
11 CC Aygues-Ouvèzes en Provence (CCAOP)	52,75 %	↗
12 CC Vaison Ventoux	10,68 %	↗
13 CC Ventoux Sud	58,08 %	↗
14 Pertuis	75,89 %	↗

Evolution du Taux d'incidence  
sur 7 jours par EPCI



## Taux d'incidence pour 100 000 hab. par EPCI du lundi 03 au dimanche 09 janvier 2022

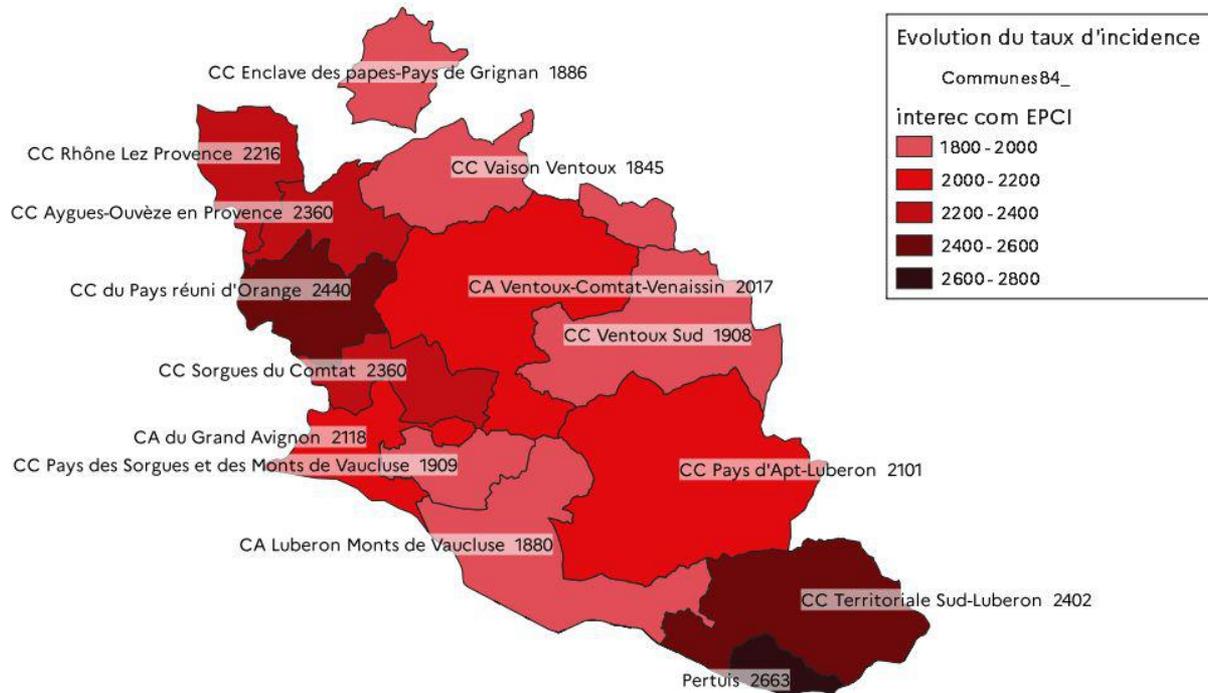
Point de situation  
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'  
économie

## Cartographie du taux d'incidence par EPCI



Taux d'incidence départemental pour la semaine 01 : 2 116

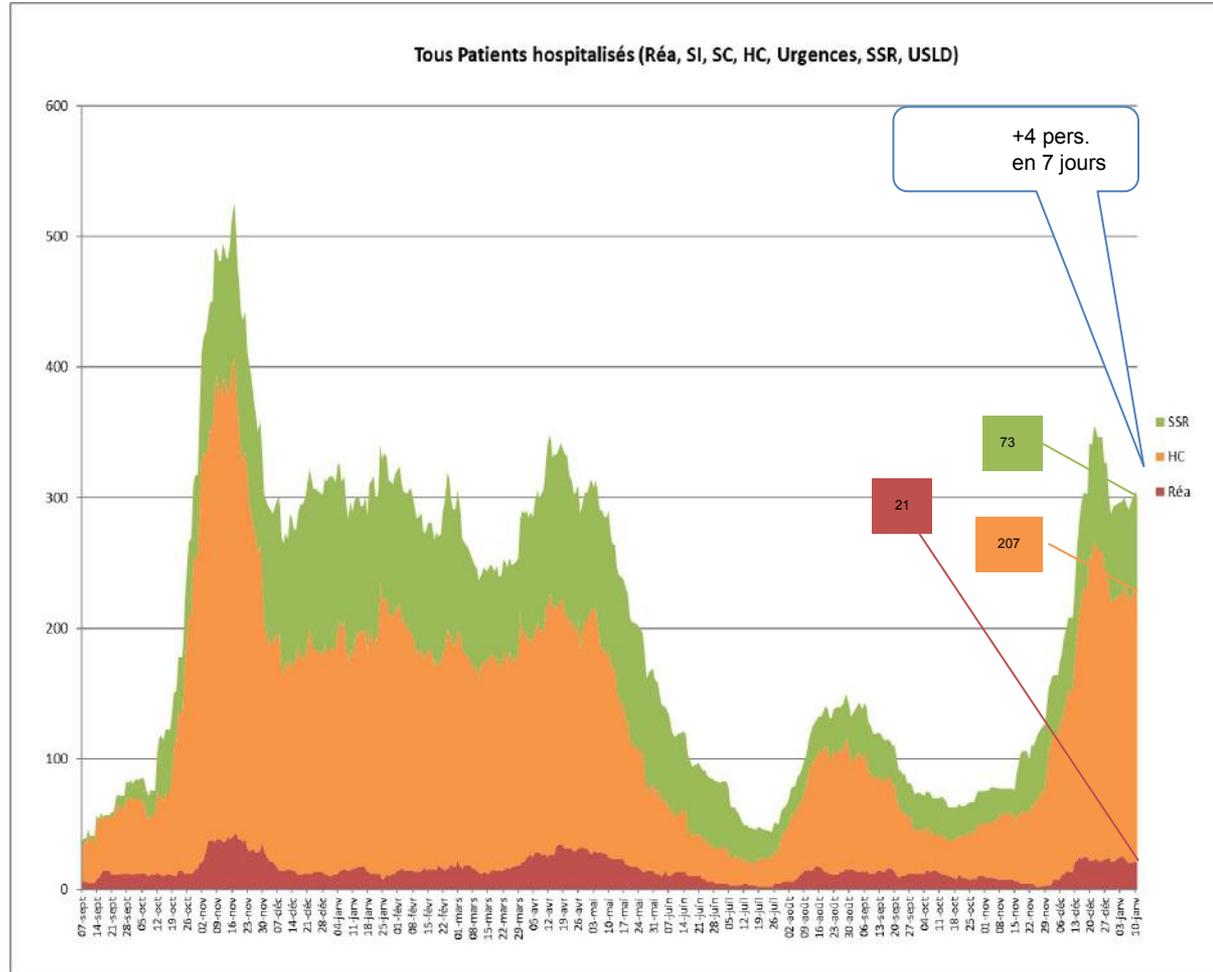
# Point de situation épidémiologique (Semaine 1)

Données arrêtées sur les extractions réalisées le  
11/01/2022 à 10h15

**Rappel** : Le pic du nombre de personnes  
hospitalisées pour Covid a eu lieu le **17 novembre  
2020**, avec **526 personnes hospitalisées**.

**Aujourd'hui 301 personnes** sont hospitalisées  
dont :

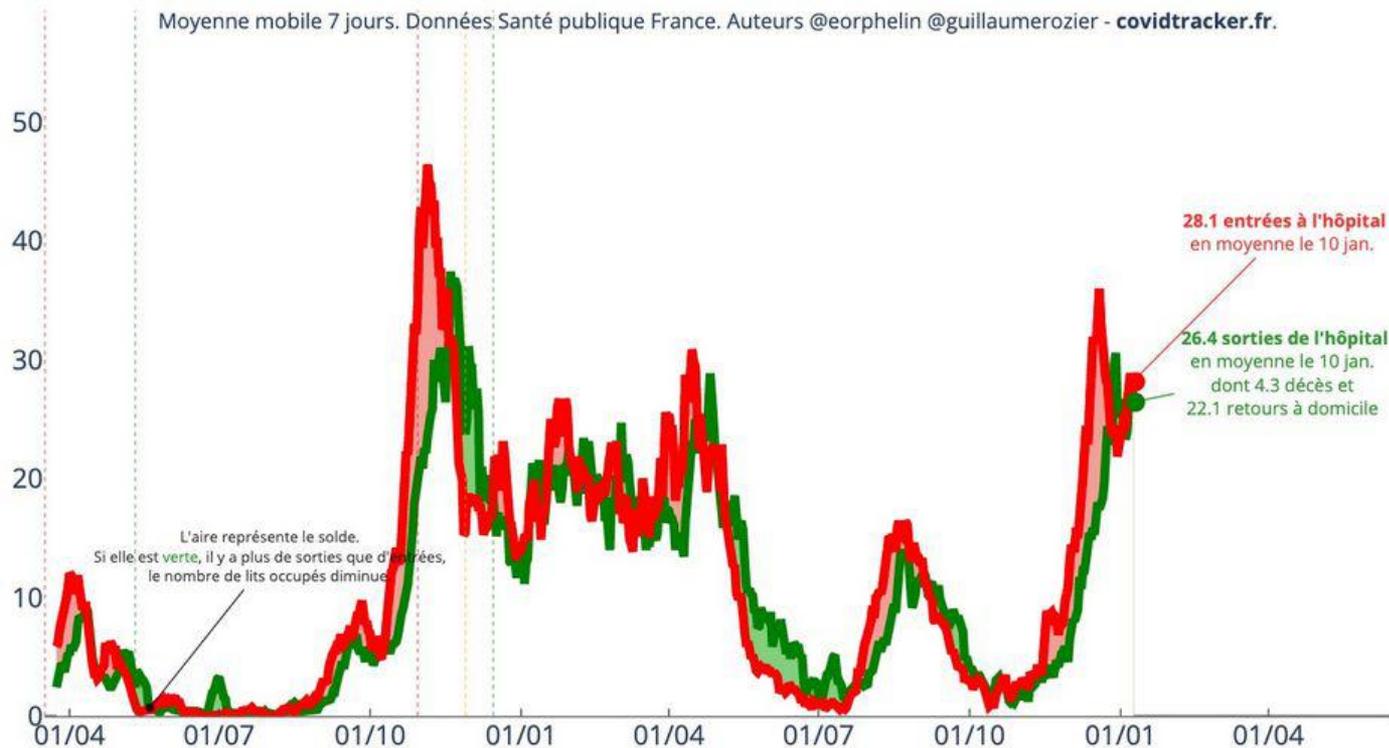
- **21** en réanimation et soins intensifs (moyenne d'  
âge 60.2 ans, 2 patients vaccinés)  
→ - 5 personnes en 7 jours ;
- **207** en hospitalisation conventionnelle  
→ + 7 personnes en 7 jours ;
- **73** en soins de suite et réadaptation  
→ + 2 personnes en 7 jours ;



- Point de situation épidémiologique
- Vaccination
- Actualités
- Mesures de soutien à l'économie

## Entrées et sorties de l'hôpital pour Covid19 • Vaucluse

Moyenne mobile 7 jours. Données Santé publique France. Auteurs @eorphelin @guillaumerozier - covidtracker.fr.



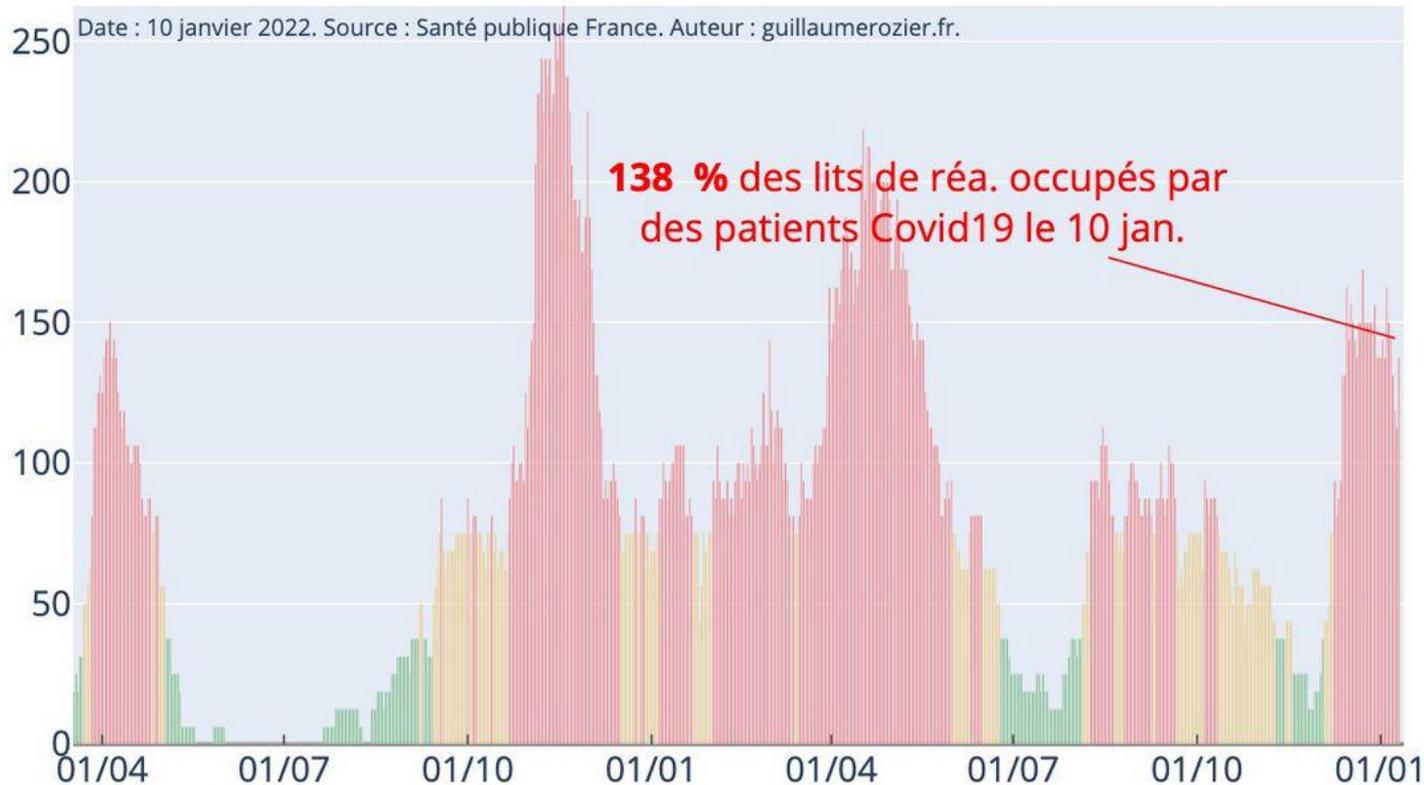
COVIDTRACKER

- Point de situation épidémiologique
- Vaccination
- Actualités
- Mesures de soutien à l'économie



**COVIDTRACKER**

## Occupation des réa. par les patients Covid19 - Vaucluse

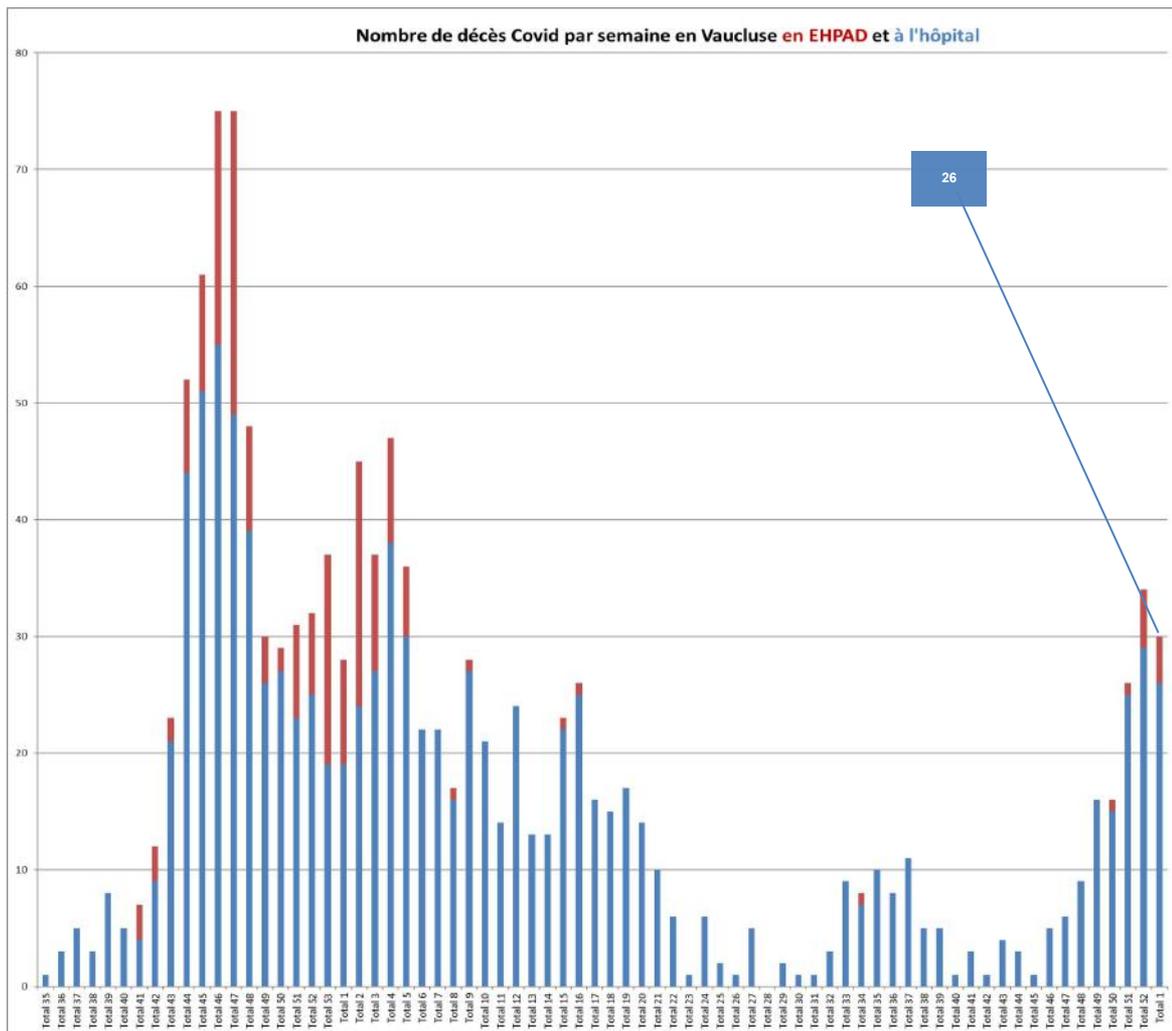


# Point de situation épidémiologique (semaine 1)

*Données arrêtées sur les extractions  
réalisées le 11/01/2022 à 10h15*

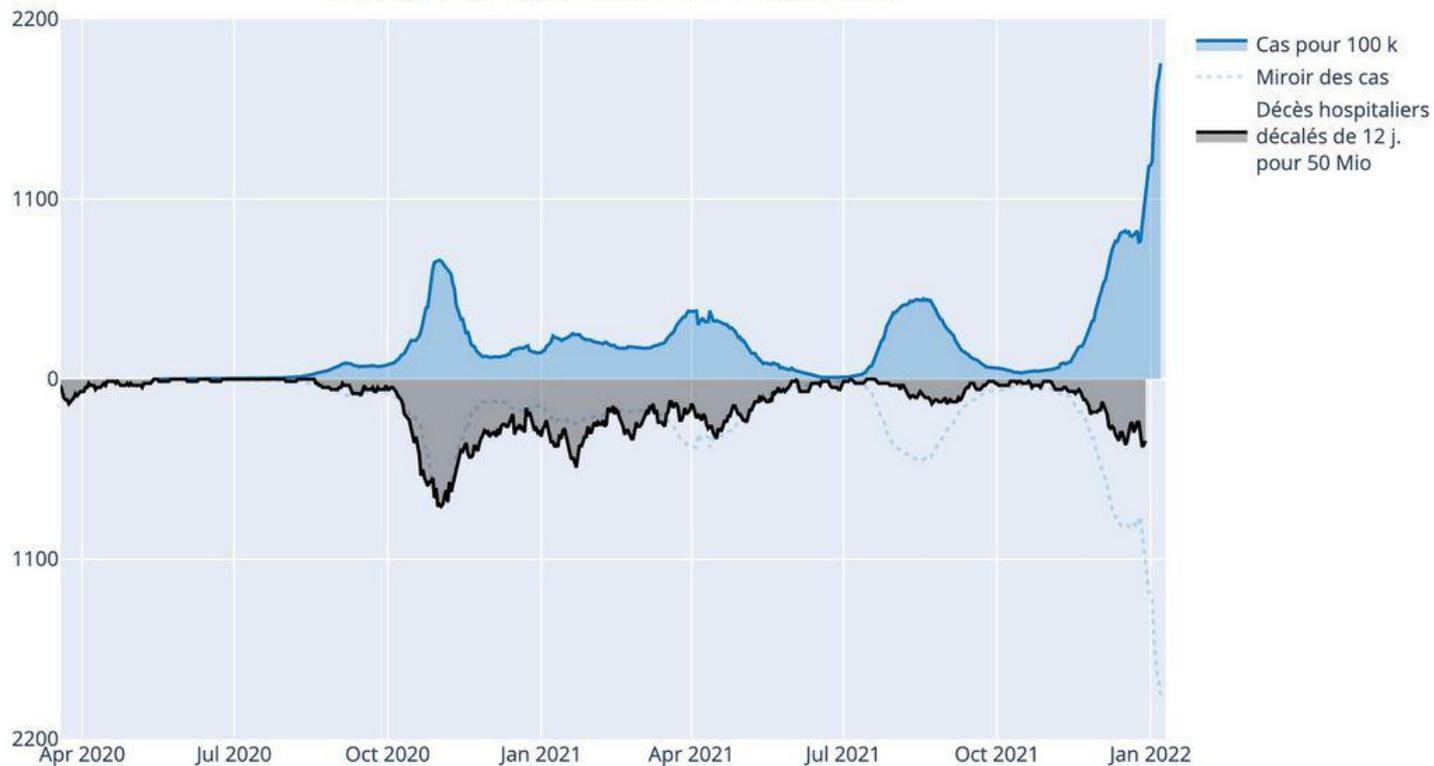
**1 320 décès** en tout depuis le  
début de l'épidémie :

- **1 123 décès au total à l'hôpital**, dont 26 la semaine 1 ;
- **197 en EHPAD**, (données S1 en cours de consolidation)



# Cas vs. Décès hospitaliers - Vaucluse

Cas pour 100 000 habitants et décès hospitaliers avancés de 12 j. pour 50 Millions d'habitants  
10 janvier 2022 - @GuillaumeRozier - covidtracker.fr



○ Point de situation  
épidémiologique

○ Vaccination

○ Actualités

○ Mesures de soutien à l'  
économie



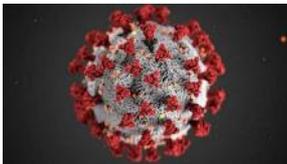
**COVIDTRACKER**

○ Point de situation  
épidémiologique

○ Vaccination

○ Actualités

○ Mesures de soutien à l'  
économie



## Nombre de variants dans les cas détectés - Vaucluse

Date : 10 janvier 2022. Données : Santé publique France. Auteur : @guillaumerozier - covidtracker.fr.



**COVIDTRACKER**

Point de situation  
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'  
économie

Activité de la  
cellule  
territoriale  
d'appui à  
l'isolement  
(CTAI)

L'isolement des  
personnes positives  
et de leurs cas  
contacts est au cœur  
de la stratégie  
« *Tester - Alerter-  
Protéger* » .

L'accompagnement  
social, matériel et  
psychologique des  
personnes dans  
l'isolement est  
assuré, dans chaque  
département, par une  
cellule territoriale  
d'appui à l'isolement.

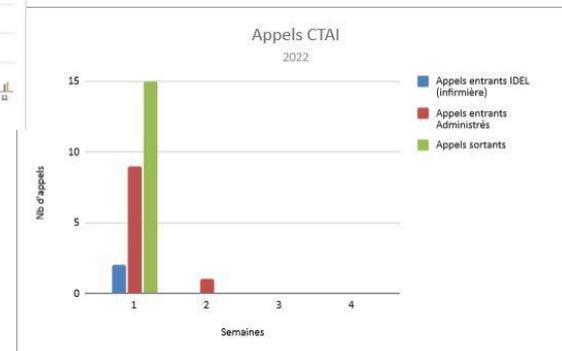
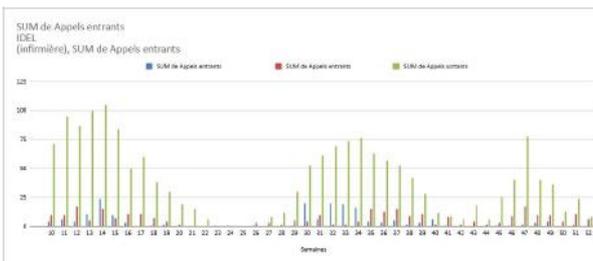
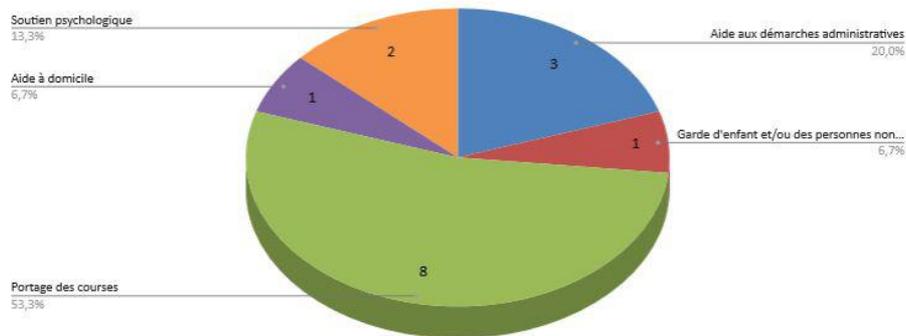
Dans le Vaucluse,  
cette plate-forme est  
déléguée à  
l'association  
« *Entraide Pierre  
Valdo* » et est  
joignable aux  
numéros suivants :

**04 88 60 52 60**

*ou*

**04 88 60 52 46**

Semaine 1 - Appui à l'isolement - demandes d'accompagnement formulées



○ Point de situation  
épidémiologique

○ Vaccination

○ Actualités

○ Mesures de soutien à l'  
économie

Comité  
départemental de  
suivi de la situation  
sanitaire  
11 janvier 2022

# VACCINATION

Point de situation  
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'  
économie

ÉTAT DES  
LIEUX



## VACCINATION - VAUCLUSE

**Cumul 1ère dose**  
Personnes > 12 ans

% population éligible

Niveau national

**415 996**

**86.2%**

**92.2%**

**Cumul 2nde dose**  
Personnes > 12 ans

% population éligible

Niveau national

**406 994**

**84.3%**

**90.1%**

**Cumul dose de rappel**  
Personnes > 18 ans

% population éligible

Niveau national

**209 979**

**37.7%**

**42.3%**

Données Géodes - Santé publique France au 9/01/2022



- Point de situation épidémiologique
- Vaccination
- Actualités
- Mesures de soutien à l'économie



- Dès le 28 décembre, **la dose de rappel est réduite à 3 mois** après la dernière injection ou la dernière infection au Covid-19.
- Le rappel vaccinal est ouvert à toutes personnes de 18 ans et plus depuis le 24 décembre 2021.
- **Pour connaître la date de son rappel vaccinal :**  
<https://monrappelvaccinovid.ameli.fr/>
- La vaccination est ouverte à **tous les enfants de 5 à 11 ans** depuis le 22 décembre 2021.
  - 4 centres de vaccination ont prévu en Vaucluse de mettre en place un circuit particulier pour vacciner les enfants. Parmi ces derniers, la mission de santé publique du Centre Hospitalier d'Avignon a commencé la vaccination des enfants vulnérables le 16 décembre.Tous renseignements utiles sont sur [sante.fr](https://sante.fr)



Point de situation  
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'  
économie

Toutes informations  
utiles sur le site  
[gouvernement.gouv.fr](http://gouvernement.gouv.fr)



## Dose de rappel et pass sanitaire, mode d'emploi

Personnes adultes

Eligibles à la dose de rappel 3 mois après la dernière injection

2 mois de délai pour effectuer la dose de rappel



Rappel vaccinal  
OK

Nouveau QR  
code généré

+7 jours  
le nouveau QR  
code est valide \*

Pas de  
rappel vaccinal

QR code invalide\*  
Le pass sanitaire  
n'est plus valable



\*L'ancien QR code s'affichera comme invalide en cas de contrôle au titre du pass sanitaire sur le territoire français

Applicable  
au + 65 ans  
à compter du  
15 décembre 2021

Applicable  
au + 18 ans  
à compter du  
15 janvier 2022

La durée de validité  
des tests PCR et  
antigéniques est  
réduite à 24 heures  
depuis le  
29 novembre 2021



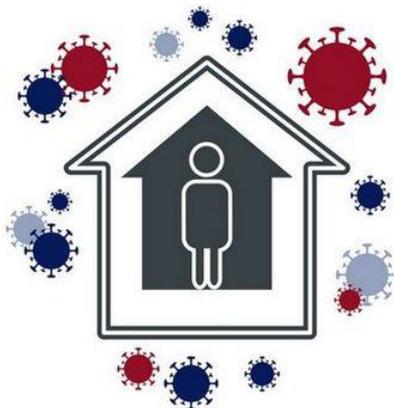
- Point de situation épidémiologique
- Vaccination
- Actualités
- Mesures de soutien à l'économie

Comité  
départemental de  
suivi de la situation  
sanitaire  
21 janvier 2022

# ACTUALITÉS SANITAIRES

## Décret n° 2021-1957 du 31 décembre 2021 modifiant le décret n°2021-699 du 1er juin prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise

### Les nouvelles règles d'isolement ...



Les règles d'isolement et de quarantaine ont évolué au 3 janvier pour faire face à la diffusion extrêmement rapide du variant Omicron et maintenir la vie socio-économique du pays.

Point de situation  
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'  
économie

Toutes informations  
utiles sur le site  
[gouvernement.gouv.fr](https://gouvernement.gouv.fr)

[#COVID19](#) [#coronavirus](#) [#covid](#)

Je m'isole dès les premiers  
symptômes de la Covid-19 -  
Respectons les gestes  
barrières face au virus



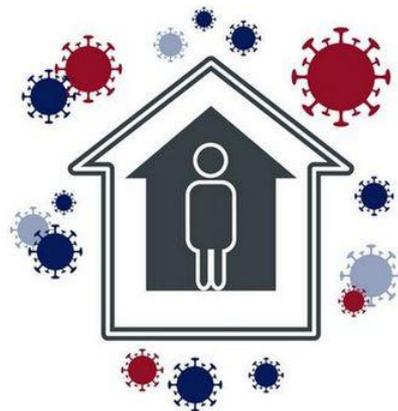


GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Décret n° 2021-1957 du 31 décembre 2021 modifiant le décret n°2021-699 du 1er juin prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise

## Les nouvelles règles d'isolement ...



## VOUS ÊTES...

	POSITIF	CAS CONTACT
AVEC UN SCHÉMA VACCINAL COMPLET	<ul style="list-style-type: none"><li>• Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5<sup>e</sup> jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures</li><li>• Isolement de 7 jours dans le cas contraire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas d'isolement</li><li>• Test antigénique ou PCR immédiat</li><li>• Autotest à J+2, J+4*</li></ul>
AVEC UN SCHÉMA VACCINAL INCOMPLET (1)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Isolement de 7 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 7<sup>e</sup> jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures</li><li>• Isolement de 10 jours dans le cas contraire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Isolement de 7 jours</li><li>• Test antigénique ou PCR à l'issue de l'isolement</li></ul>

## VOTRE ENFANT DE MOINS DE 12 ANS EST...

\*J = jour où vous apprenez que vous êtes cas contact

	POSITIF	CAS CONTACT
QUEL QUE SOIT SON STATUT VACCINAL	<ul style="list-style-type: none"><li>• Isolement de 5 jours si le test PCR ou antigénique réalisé le 5<sup>e</sup> jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures</li><li>• Isolement de 7 jours dans le cas contraire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Test antigénique ou PCR immédiat</li><li>• Autotest à J+2, J+4*</li><li>• Attestation sur l'honneur des parents de la réalisation de ces tests. S'ils sont négatifs, il peut aller à l'école</li></ul>

(1) et les personnes non vaccinées

Point de situation  
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'  
économie

Toutes informations  
utiles sur le site  
[gouvernement.gouv.fr](http://gouvernement.gouv.fr)

Point de situation  
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'  
économie

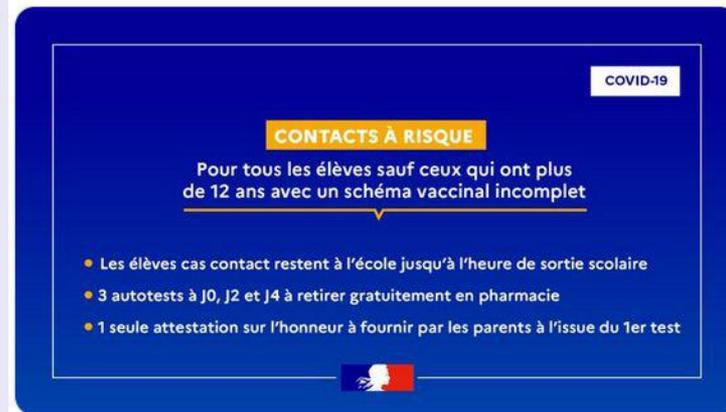
Evolution du  
protocole sanitaire  
Education nationale  
depuis le 3 janvier  
2022



#Covid19 | Un protocole sanitaire adapté et 11 millions d'autotests disponibles cette semaine dans les pharmacies.

Objectif : laisser les écoles ouvertes, dans l'intérêt des enfants

Un protocole simplifié  
(annonces du Premier ministre  
le 10 janvier 2022 au JT de France 2)



- Point de situation épidémiologique
- Vaccination
- Actualités
- Mesures de soutien à l'économie

Comité  
départemental de  
suivi de la situation  
sanitaire  
21 janvier 2022

# ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES

Point de situation  
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'  
économie

## Arrêté préfectoral du **29 décembre** reconduit les mesures jusqu'à présent applicables jusqu'au **19 janvier 2022** :



**1/ Port du masque obligatoire** dans toutes les situations où une distanciation physique minimale de 2 mètres ne peut pas être respectée.



**2/ Interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique.**  
Sur les buvettes / dégustations de plein air / fêtes viticoles ...etc : cette interdiction n'est plus valable dès lors que la zone concernée est barriérée et soumise au pass sanitaire.

**3/ Dérogation du pass sanitaire pour les restaurants routiers**

Toutes informations  
utiles sur le site  
[gouvernement.gov.fr](https://www.gouvernement.fr)



# Décret n° 2021-1957 du 31 décembre 2021 modifiant le décret n°2021-699 du 1er juin prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise

## Loisirs

Depuis le 3 janvier, et pour 3 semaines :

- **Obligation de port du masque abaissée à 6 ans** dans tous les transports collectifs et les lieux pour lequel il est exigé ;
- **Application de règles sanitaires plus strictes dans les ERP de type X (établissements sportifs couverts) et PA (établissements de plein air) :**
  - **obligation pour les spectateurs d'avoir une place assise**
  - **limitation du nombre de personnes accueillies à**
    - **2000** pour les ERP de type X
    - **5000** pour les ERP de type PA
- **Interdiction des concerts debout ;**
- **Application dans les ERP de type L** (salles d'auditions, de conférences, de réunions, à usages multiples ...) **et CTS** (chapiteaux, tentes et structures) **des mêmes règles que celles prévues pour les établissements sportifs couverts** (jauge à 2 000 spectateurs, obligation de places assises, interdiction de la vente et de la consommation de nourriture et boissons hors des lieux dédiés à la restauration).
- **Prorogation jusqu'au 24 janvier 2022 inclus de la fermeture des discothèques et de l'interdiction des activités de danse dans les bars et restaurants.**

Point de situation  
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'  
économie

Toutes informations  
utiles sur le site  
[gouvernement.gov.fr](https://www.gouvernement.fr)

## Décret n° 2021-1957 du 31 décembre 2021 modifiant le décret n°2021-699 du 1er juin prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise

- Absence d'organisation d'activités dansantes festives dans les ERP (la pratique de l'activité dansante sportive reste a contrario autorisée) ;
- Interdiction de consommation en position debout dans les bars et restaurants, espaces de restauration des hôtels ... ;
- Interdiction de la vente et du service pour consommation dans les transports collectifs (trains, avions, bateaux) d'aliments ou de boissons lors des trajets au sein de la métropole (pas applicable aux déplacements internationaux ou entre la métropole et l'outre-mer) ;
- Interdiction de consommation des aliments dans les enceintes sportives, cinémas, théâtres et salles de spectacle sauf dans les espaces qui peuvent être assimilés à des restaurants ;

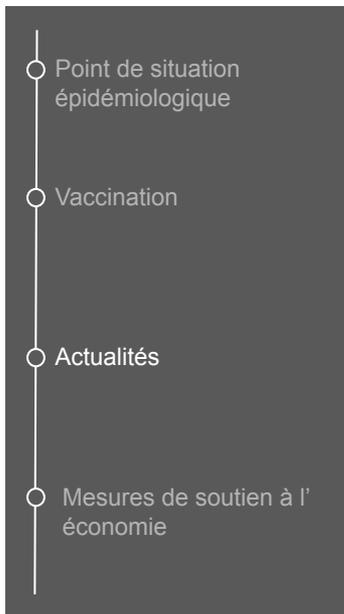
### Milieu professionnel

- Depuis le 3 janvier, **le recours au télétravail est rendu obligatoire** pour tous les salariés pour lesquels il est possible, **3 jours minimum par semaine** ;
- **Annulation de toutes les cérémonies de vœux prévues en janvier.**

Le projet de loi est en cours de discussion au Parlement pour **transformer le pass sanitaire en pass vaccinal à compter de mi-janvier.**

- ★ Pour toutes questions sur la durée de validité du pass sanitaire :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15318>

Renforcement des contrôles et des sanctions prévues en cas de faux pass.



Toutes informations utiles sur le site  
[gouvernement.gouv.fr](http://gouvernement.gouv.fr)



Point de situation  
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'  
économie

The screenshot shows the homepage of economie.gouv.fr. At the top left is the logo of the Ministry of Economy, Finance, and Recovery. The main navigation bar includes 'Accueil', 'Particuliers', 'Entreprises', 'Les ministères', 'Le ministère', and 'Presse'. Below this is a search bar and a secondary navigation bar with 'Les mesures', 'Indépendants', 'Commerçants', 'FAQ et documents', 'Protocoles sanitaires', and 'Actualités'. The 'Protocoles sanitaires' button is highlighted.

Accueil du portail > Covid19-soutien-entreprises > Protocoles sanitaires

## Protocoles sanitaires

07/01/2022

Les protocoles ci-dessous sont susceptibles d'être modifiés en cas d'évolution de la situation sanitaire. Protocoles en cours de mise à jour.

Sommaire

- [Protocole sanitaire pour les commerces](#)
- [Protocole sanitaire pour les marchés couverts et ouverts, dont les marchés de Noël](#)
- [Protocole sanitaire pour les secteurs hôtellerie, cafés, restauration et les services de traiteurs \(HCR\)](#)
- [Protocole sanitaire pour l'événementiel professionnel](#)
- [Protocole sanitaire pour les fêtes foraines](#)
- [Protocole sanitaire pour les loisirs d'intérieur \(indoor\)](#)
- [Protocole sanitaire pour les organisateurs et les professionnels du mariage](#)
- [Protocole sanitaire pour les bars, dansant, les clubs et les discothèques](#)
- [Protocole sanitaire pour parcs de loisirs](#)
- [Protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise](#)
- [Protocole sanitaire pour la pratique sportive](#)
- [Pass sanitaire et festival](#)
- [Ressources utiles](#)

<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures/protocole-sanitaire#>

## Plusieurs protocoles sanitaires ont été modifiés :

1. Protocole dit "HCR" qui est le protocole de référence pour l'organisation de toutes les offres de restauration. <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures/protocole-sanitaire#hotel>

Vous trouverez sur ce même site le protocole "Événements professionnels".

[https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/covid19-soutien-entreprises/Protocole\\_sanitaire\\_eventuel\\_professionnel.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/covid19-soutien-entreprises/Protocole_sanitaire_eventuel_professionnel.pdf)

2. Le protocole sur les établissements culturels, qui précise les conditions de jauges, de port du masque et de consommation de nourriture et de boisson. <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/COVID-19-questions-reponses-du-ministere-de-la-culture/Organisation-des-activites-culturelles/Recommandations-sanitaires-pour-les-structures-lieux-evenements-et-activites-culturelles>

3. Le protocole sur les établissements sportifs. [https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/mesures\\_sanitaires\\_6\\_janvier\\_2022.pdf](https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/mesures_sanitaires_6_janvier_2022.pdf)

Toutes informations  
utiles sur le site  
[gouvernement.gouv.fr](http://gouvernement.gouv.fr)



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Dispositions spécifiques applicables au voyageurs depuis et vers l'étranger au 02 janvier 2022

- Toute personne de 12 ans et plus entrant sur le territoire français doit présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h ou 48h en fonction du pays de provenance. Seule exception : les personnes disposant d'un schéma vaccinal complet, en provenance d'un Etat-membre de l'UE.
- Pour faire face à la propagation du variant Omicron, la classification des pays a évolué avec l'**ajout d'une classification "rouge écarlate"**.

Pour les voyageurs souhaitant se rendre à l'étranger, il est nécessaire de s'informer au préalable sur les éventuelles restrictions appliquées par les pays de destination

(en savoir plus sur [www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs)).

**Il est fortement recommandé de ne pas voyager vers les pays « rouges » et « rouge écarlate ».**

- Depuis le 18 décembre, les **passagers en provenance ou à destination du Royaume-Uni** ont l'obligation :
    - de justifier d'un **motif impérieux** pour se rendre ou venir du RU;
    - pour les personnes vaccinées, de **présenter au départ un test négatif** PCR ou TAG de moins de 24 H;
    - de **s'enregistrer** préalablement au déplacement **sur la plateforme numérique éOS-COVID**.
- ⇒ un arrêté préfectoral de **mise en quarantaine** sur le lieu de leur choix (voyageurs vaccinés ou non vaccinés) leur est notifié. La mesure de quarantaine peut être levée à compter de 48H, sous réserve de justifier d'un test PCR ou TAG négatif.

○ Point de situation épidémiologique

○ Vaccination

○ Actualités

○ Mesures de soutien à l'économie

Toutes informations utiles sur le site [gouvernement.gouv.fr](http://gouvernement.gouv.fr)

Point de situation  
épidémiologique

Vaccination

Actualités

Mesures de soutien à l'  
économie

Toutes informations  
utiles sur le site

[gouvernement.gouv.fr](https://www.gouvernement.gouv.fr)



## VOYAGES DEPUIS ET VERS L'ÉTRANGER :

CLASSIFICATION FRANÇAISE DES PAYS  
SUR LA BASE DES INDICATEURS SANITAIRES AU 6 JANVIER

COVID-19

### Pays\* « verts »

Pas de circulation active du virus,  
pas de variants préoccupants recensés :

États membres de l'Union européenne ainsi que Andorre,  
l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège,  
Saint-Marin, la Suisse et le Vatican.  
S'y ajoutent les pays suivants : l'Arabie Saoudite,  
l'Argentine, l'Australie, le Bahreïn, la Corée du Sud,  
les Émirats arabes unis, Hong-Kong, le Japon,  
le Koweït, la Nouvelle-Zélande, le Qatar, le Rwanda,  
le Sénégal, Taiwan, l'Uruguay et le Vanuatu.

### Pays « orange »

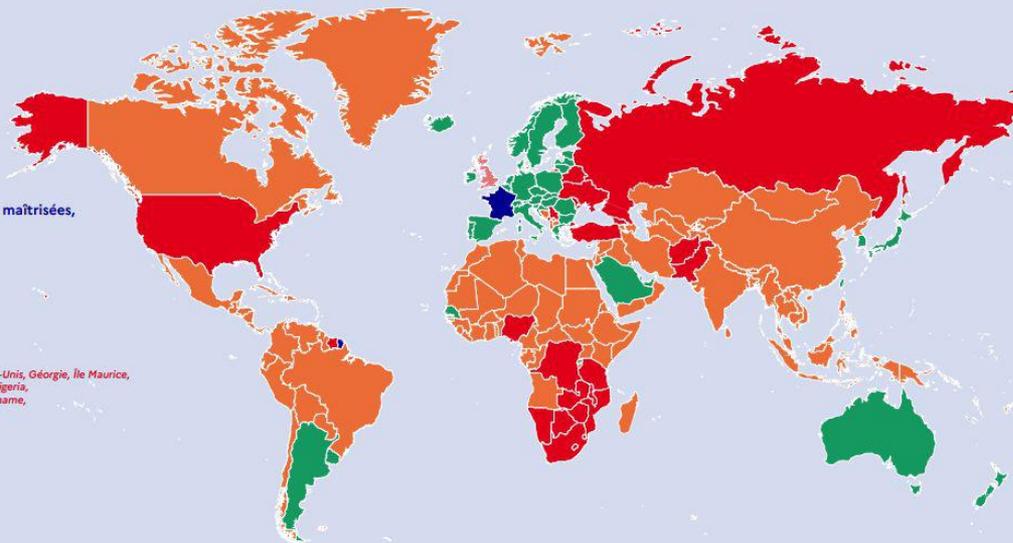
Circulation active du virus dans des proportions maîtrisées,  
sans diffusion de variants préoccupants :

Tous les pays, hors pays « verts » et « rouges ».  
Des règles spécifiques s'appliquent pour le Royaume-Uni.

### Pays « rouges »

Circulation active du virus et présence  
de variants préoccupants :

Afghanistan, Afrique du Sud, Biélorussie, Botswana, Eswatini, États-Unis, Géorgie, Île Maurice,  
Lesotho, Malawi, Moldavie, Monténégro, Mozambique, Namibie, Nigeria,  
Pakistan, République démocratique du Congo, Russie, Serbie, Suriname,  
Tanzanie, Turquie, Ukraine, Zambie et Zimbabwe.



\* Pays et territoires.

Accéder aux règles selon le classement des pays et à la liste des motifs impérieux :

<https://www.interieur.gouv.fr/sites/minint/files/medias/documents/2022-01/dossier-de-presse-covid-frontieres-020122.pdf>



GOVERNEMENT

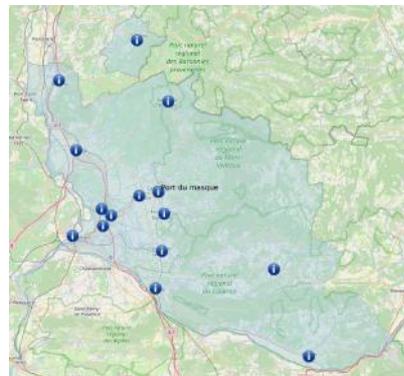
Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Gestes barrières

**Le port du masque**, déjà obligatoire en intérieur dans tous les ERP, a été **étendu aux certains centres-villes**.

**15 communes** du département sont concernées : Avignon, Carpentras, Apt, Cavaillon, Vaison-la-romaine, Valréas, Bollène, Vedène, Sorgues, Orange, L'Isle-sur-la-Sorgue, Le Pontet, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Pertuis.



Le respect des autres gestes-barrière reste nécessaire : **éviter les embrassades**, porter le masque, **aérer régulièrement les locaux** (a minima 10 minutes toutes les heures).

Il est par ailleurs recommandé de limiter les grands rassemblements : **Moins on est nombreux, moins on prend de risques**.

○ Point de situation  
épidémiologique

○ Vaccination

○ Actualités

○ Mesures de soutien à l'  
économie

Toutes informations  
utiles sur le site  
[gouvernement.gouv.fr](http://gouvernement.gouv.fr)

Point de situation  
épidémiologique

Vaccination

Actualités

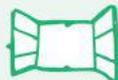
Mesures de soutien à l'  
économie

Toutes informations  
utiles sur le site  
[gouvernement.gov.fr](https://www.gouvernement.fr)

COVID-19

# L'AÉRATION

## Un geste barrière au Covid-19



**1** L'aération est  
un geste barrière  
efficace contre  
le Covid-19.

Démonstration !

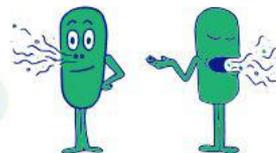


**2** Dans les endroits où l'air circule  
peu, le risque de transmettre  
le virus augmente.

**3** Car, le Covid-19 se  
transmet essentiellement  
via les aérosols.

Les aérosols sont des nuages  
de particules : les humains les  
émettent lorsqu'ils respirent.

**4**

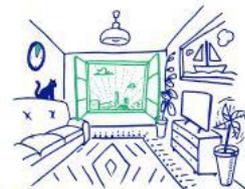


**5**

Et plus encore  
lorsqu'ils parlent.



**6** L'aération permet de  
dispenser ces nuages  
et donc de diminuer le  
risque de transmission.



**7** Il est recommandé d'aérer  
chaque pièce 10 minutes  
toutes les heures.